



Les Parents et l'École

N°97 Périodique trimestriel • décembre - janvier - février 2017/2018

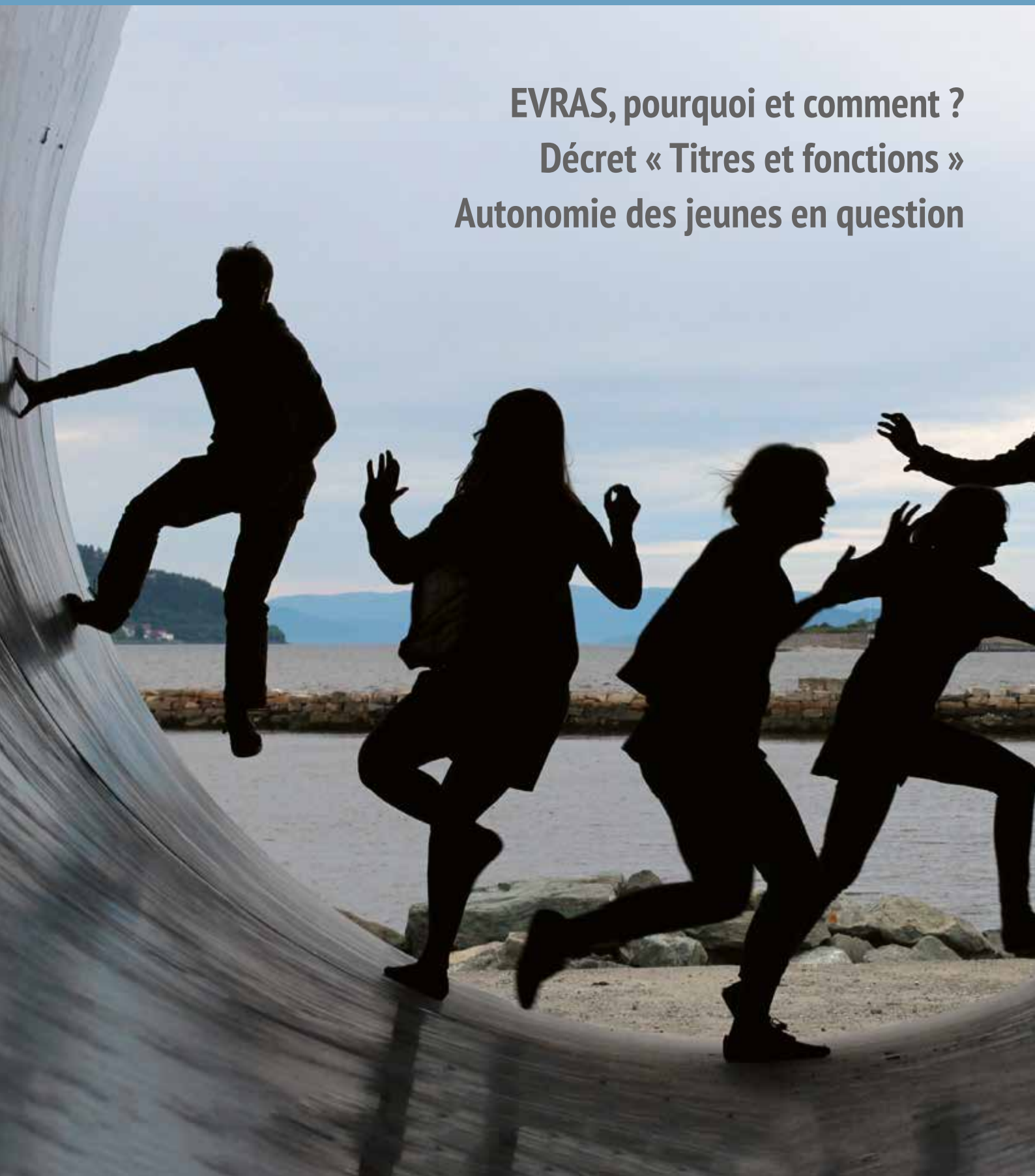
LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt Bruxelles X
N° d'agrément P301090
UFAPEC
Avenue des Combattants, 24
1340 Ottignies

EVRAS, pourquoi et comment ? Décret « Titres et fonctions » Autonomie des jeunes en question





Editorial 3

Vie de l'UFAPEC

Echos de notre table-ronde de rentrée 4-5

Dossier

Une EVRAS oui, mais pourquoi et comment ? 6-11



Côté Cour

Les parents, des partenaires indispensables de l'école 12-13

Le débat est ouvert

« Titres et fonctions » : des impacts jusqu'en classe 14-15

Voler de ses propres ailes : plus difficile aujourd'hui qu'hier ? 16-17



Des réponses à vos questions 18

Du côté du Pacte 19

Pastorale scolaire 20

Lu pour vous 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l' UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies

Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be

En vous affiliant à 10€ ou 20€ (cotisation de soutien) par an (de date à date),

vous recevez notre périodique et avez accès à notre espace membres sur www.ufapec.be.

Pour affilier votre Association de parents : 30€ à verser avec la mention « affiliation AP 2017-2018 »

+ nom et code postal de l' école en précisant fondamental ou secondaire.

N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : M. Bourgois, H. Dewaerheijd, C. Doutreloux, A. Floor, B. Hubien,
A. Pierard, M. Lontie, B. Loriers, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders..

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicteloriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : C. Doutreloux



© B. De Keyser

Chers Parents,

Cela fait très longtemps que l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) est organisée dans et par les écoles sur base volontaire et en fonction de leurs perspectives éducatives propres. Les pratiques en la matière ont toujours été très diverses d'un établissement à l'autre. Est-ce encore le cas aujourd'hui ? En quoi la circulaire 4550 du 10 septembre 2013 a-t-elle changé ce processus d'éducation ? Les parents ont-ils voix au chapitre ? L'étude sur les enjeux personnels, éducatifs, sociaux, et même politiques liés à l'organisation d'activités EVRAS que nous avons menée cette année fait le point sur la situation aujourd'hui.

En tant qu'organisation représentative des parents et des associations de parents de l'enseignement catholique, il nous semble essentiel de développer des projets EVRAS cohérents, pensés comme un continuum tout au long de la scolarité du jeune. Mais quelle place donne-t-on aux parents ? Selon nous, les parents devraient pouvoir prendre part à la réflexion des projets EVRAS via le CoPa (Conseil de Participation) et les projets d'établissement. Ils devraient, en plus, être consultés et informés à plusieurs moments : via le projet d'établissement, en début d'année scolaire de manière générale si des interventions externes sont prévues ainsi que le jour de l'activité de manière spécifique afin de pouvoir accueillir par la suite les questions de l'enfant/du jeune en famille.

Christophe Quittelier, directeur d'une école secondaire spécialisée depuis vingt ans, nous rappelle dans un entretien sans langue de bois combien le partenariat avec les parents est indispensable. A la première rencontre, lors de l'inscription d'un nouvel élève, il offre aux parents un bougeoir à trois pieds, chacun symbolisant les parents, le jeune et l'équipe éducative. Si un des pieds casse, ne joue pas le jeu des autres, cela risque de prendre feu. Il rappelle que c'est de la responsabilité de chaque école de mettre en œuvre des pratiques pour communiquer, échanger avec les parents et leur donner une place dans l'école. Les jeunes ont plus que jamais besoin d'être entourés, tant par leurs familles que par les acteurs de l'école ou du milieu associatif.

Se réunir ensemble, laisser circuler la parole, donner et respecter la place de chacun plutôt que de se diviser ou se rejeter les responsabilités constituent le fondement même des actions de l'UFAPEC au sein des écoles. Notre module « Notre place de parent dans l'école » en est une des plus belles illustrations.

Le mois de décembre est synonyme d'étoiles plein les yeux, de magie, de retrouvailles familiales, de présence et de don de soi. Mais n'oublions pas cependant que le quotidien, particulièrement en hiver, n'est pas rose pour tout le monde. Aujourd'hui, de plus en plus de citoyens se bougent pour venir en aide aux réfugiés, aux sans-abris, aux personnes isolées dans les villes et villages. Que la solidarité que nous essayons de vivre dans nos AP se déploie jusqu'à ces personnes en difficulté !

A chacune et chacun, au nom du Conseil d'administration et de toute l'équipe de l'UFAPEC, je vous souhaite un joyeux Noël et une très bonne année !



En tant que responsable d'AP, vous pouvez aider l'UFAPEC !

Pour affilier votre Association de parents, versez le montant de 30 € au numéro de compte BE 11 2100 6782 2048 avec la mention « affiliation 2017-2018 » + nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire. Votre affiliation couvrira l'année scolaire en cours (du 1^{er} novembre au 31 octobre).

Vous bénéficierez :

- d'un abonnement d'un an à notre revue trimestrielle « Les Parents et l'Ecole » pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- d'un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- de l'envoi de nos Nouvelles web et Info Flash à tous les membres de l'AP qui nous ont communiqué leur adresse courriel ;
- d'un soutien spécifique pour des conférences, des médiations ;
- de l'accès à l'assurance responsabilité civile vis-à-vis de tiers et dommages corporels.

N'hésitez pas à proposer l'affiliation individuelle aux parents de votre école.



Echos de notre table-ronde de rentrée



© UFAPEC

Le 5 octobre dernier, les parents se sont retrouvés à l'établissement d'enseignement secondaire spécialisé Sainte-Bernadette à Auderghem pour notre table ronde de rentrée. Un buffet sandwiches préparé et servi par les élèves des sections cuisine et service en salle de l'école les attendait avant de démarrer des échanges très constructifs tout au long de la soirée. Nous vous proposons ici un compte-rendu des trois ateliers¹ et vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition le jeudi 11 octobre 2018 en soirée.

ATELIER « LES AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES POUR LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES OU COMMENT FAIRE ENTRER DE L'INDIVIDUEL DANS LE COLLECTIF ? »

C'est en tant que membre du Conseil général de l'UFAPEC et maman concernée par le sujet que j'ai assisté à cet atelier. Anne Floor, en charge de cette thématique à l'UFAPEC, avait invité, pour lancer le débat, Sibille Demiddeleer, enseignante du secondaire ordinaire active dans la mise en œuvre d'aménagements pédagogiques et maman concernée ainsi que Thérèse Lucas, Coordinatrice du Service de médiation scolaire en Région wallonne, maman concernée et ancienne directrice d'école. Se trouvaient autour de la table le chargé de mission « Classes inclusives » du cabinet (également ancien directeur d'école), des enseignants et bien entendu des parents d'enfants « dys ».

Après un rapide tour de table de présentation, Sibille Demiddeleer a relevé comme premier obstacle l'absence totale de formation aux troubles d'apprentissage au niveau de l'agrégation. Les enseignants n'ont, au début de leur vie professionnelle, aucune notion des besoins spécifiques, cela ne fait pas partie de leur cursus. Même s'ils démarrent leur carrière avec de beaux concepts et sans formation complémentaire, cette méconnaissance entraîne de la peur et des idées préconçues sur les besoins spécifiques et les aménagements raisonnables (craintes d'être dépassé, de surcroît de travail...). Il ressort clairement des discussions qui ont suivi qu'il est important d'avoir au sein des écoles un pôle de « connaisseurs » que les professeurs

peuvent consulter. La direction a également un rôle clé, elle doit donner l'impulsion, trancher et soutenir ses enseignants. Ceux-ci ont besoin d'avoir l'autorisation de leur direction pour enseigner autrement. Ils demandent aussi de recevoir plus d'informations sur ce que légalement ils peuvent accepter comme aménagements (par exemple : un élève peut-il ne pas prendre note aux cours et travailler sur les notes d'un autre élève ?).

Face à des parents en détresse suite au refus de mettre en place des aménagements raisonnables dans certaines écoles, Thérèse Lucas donne les conseils suivants :

- Sortir de la relation duelle avec l'école en faisant intervenir un 3^e acteur (professionnel, médiateur, CPMS...)
- Ne pas se mettre à la place de l'école et donner des conseils : chacun doit rester dans son rôle, sinon cela risque de tourner au rapport de force. Pour ce faire, il faut veiller à parler en « je ».

Thérèse Lucas souligne aussi que le parent raisonne en termes de besoin et d'équité alors que l'école voit les choses en termes d'organisation et d'égalité. Il y a donc un juste milieu à trouver. Les participants sont également tous d'accord sur l'urgence de la mise en place des aménagements ; une année scolaire se déroule très vite avec les étapes clés que constituent les sessions d'examens.

En conclusion, les ingrédients pour une école inclusive sont :

- la formation des directions qui doivent donner la marche à suivre ;
- la formation des enseignants et inspecteurs sur les différents troubles et aménagements ;

¹ Un bref compte-rendu de l'atelier sur l'EVRAS est à lire en fin de dossier (page 11).



- la volonté de maintenir l'élève au centre du processus ;
- le développement d'un projet éducatif fort ;
- de la patience, de la subtilité et de la bienveillance.

L'atelier se termine sur une interrogation : pourquoi parler d'aménagements raisonnables et non pas d'aménagements nécessaires ?

Cette table ronde m'a permis, une fois de plus, d'entendre la détresse et le combat permanent des parents d'enfants présentant des troubles d'apprentissage. Mais également d'écouter les conseils avisés et objectifs de la Coordinatrice du Service de médiation. Cela m'a aidée à comprendre certaines réactions d'enseignants ou de directions. Je pense que les discussions auraient été encore plus enrichissantes si un ou deux thérapeutes avaient participé à cette table ronde. Maintenant il ne nous reste plus qu'à attendre le vote du décret sur la mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire. La mise en application de ce décret dans les écoles serait peut-être un bon thème pour une table ronde de la rentrée 2018 ?

Hélène Dewaerheijd,
membre du Conseil général de l'UFAPEC.

ATELIER « L'ÉCOLE ET L'ALIMENTATION SAINNE POUR TOUS »

Delphine Matos da Silva, chargée de projets à « Question Santé asbl », nous a tout d'abord aidés à comprendre comment agir à l'école pour une alimentation saine :

1. Mettre systématiquement en œuvre une démarche de projets adaptée aux réalités et aux besoins spécifiques de chaque école, intégrée au projet d'établissement et idéalement sur une longue période.
2. Impliquer tous les acteurs scolaires, à des niveaux d'intervention variés.
3. Renforcer les moyens d'actions au sein des écoles pour mettre en place un/des groupe(s) de pilotage et d'accompagnement spécifiques de projets au sein des établissements.

« Bref, toute une série d'informations, de réflexions, d'idées et d'échanges qui nous ont convaincu qu'éduquer à l'alimentation saine à l'école était possible avec la collaboration de tous les acteurs et sur le long terme. »

Panier à Idées



- **Semaine du goût** : les élèves d'une classe préparent des plats équilibrés (qu'ils vendent à midi pour financer leur voyage d'étude, par exemple)
- **Pyramide alimentaire géante** confectionnée par les élèves.
- **Eveil aux saveurs** : expériences gustatives en classe (goûter aux fruits exotiques, aux diverses épices, tester les goûts les yeux bandés).
- **Soupe de la rentrée** : repas en commun avec les parents à l'occasion de la reprise scolaire.
- **Saveurs du monde** : création d'un livre de recettes des différents pays dont sont issus les élèves de la classe. Invitation des parents et dégustation des plats.
- **Semaine nutrition** : les classes préparent un petit déjeuner pour tout l'établissement. Pendant une semaine, le thème du petit déjeuner (valeur nutritive des aliments, provenance, gestion des déchets, etc.) est abordé pendant les cours de français, géographie, chimie, biologie, économie familiale, etc.

Pour en savoir plus,
voir l'espace Ecoles sur
www.mangerbouger.be

Christine Deliens, coordinatrice à « Education & Santé - Cordes asbl » nous a faits réfléchir et débattre grâce à l'exploitation de l'outil « Se mettre à table », outil destiné à accompagner les acteurs de l'école dans la concertation et la prise de décision collective pour améliorer l'alimentation (<http://cordesasbl.be/outils/se-mettre-table.html>).

Enfin, Isabelle Gerardy, maman investie dans le Projet environnement à l'école fondamentale Saint-Joseph à Boondaël, nous a présenté le projet Collasoupe !!!

À bord d'un chalet soupe, le potage prévu à midi est servi aux élèves du primaire, lors de la collation matinale. Les objectifs sont de réduire le gaspillage alimentaire, d'encourager une alimentation durable : légumes de saison, moins de collations sucrées, de diminuer la quantité des déchets et les emballages individuels, d'investir dans du matériel réutilisable : un chalet, un banc et des gobelets réutilisables.

Les avantages : le réfectoire n'est pas occupé, les ustensiles de la cuisine ne sont pas réquisitionnés, deux bénévoles fiables sont là pour préparer et distribuer la soupe. L'école compte sur les surveillants de la récréation pour veiller au bon déroulement de la distribution de la soupe. La cour a été aménagée (banc en arc de cercle pour pouvoir s'asseoir). Pour l'avenir, l'objectif est d'étendre la collasoupe aux maternelles.

Pour en savoir plus,
<https://stjosephboondael.be/#projets>.

Dominique Houssonloge.



Une EVRAS oui, mais pourquoi et



Vous trouverez dans nos rubriques **Eclater de lire** et **Lu pour vous** des livres traitant du thème de ce dossier.

Une étude réalisée en 2002-2003 par les Facultés Notre-Dame-de-la-Paix de Namur et PROMES-ULB avait révélé les grandes différences qui pouvait exister d'un établissement à l'autre en la matière¹. En effet, l'étude mettait en évidence le fait que certains établissements ne proposaient rien ou presque rien à leurs élèves, quand d'autres investissaient un temps considérable à l'organisation d'activités EVRAS. Qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'est-ce qui est proposé aux élèves ? Qui décide, qui coordonne et comment construire un nouveau projet EVRAS dans l'école ? Quels enjeux sociaux, politiques, à travers quels intérêts et quelles réticences ?

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) est organisée depuis très longtemps dans les écoles, sur base volontaire et en fonction de leurs perspectives éducatives propres.

Le projet de généralisation de l'EVRAS est assez récent, puisque c'est le 12 juillet 2012 que le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a voté la modification de l'article 8 du décret définissant les missions prioritaires de 1997 afin d'intégrer l'EVRAS aux missions de l'école². Si, dans le texte du décret, l'EVRAS apparaît comme noyée dans une liste et est finalement peu explicitée, la circulaire 4550³ du 10 septembre 2013 propose une définition très large de l'EVRAS (voir encadré). Cette définition nous semble particulièrement intéressante dans la mesure où elle montre en quoi l'EVRAS couvre un large spectre à travers les différentes dimensions des cinq termes «éducation», «vie», «relationnelle», «affective» et «sexuelle».

¹ <http://www.enseignement.be/index.php?page=27276>.

² Cf. Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

³ Circulaire n°4550 du 10/09/2013 : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS).

⁴ Circulaire n°4550 du 10/09/2013 : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS).

LES INTERVENANTS EVRAS EXTERNES

Les centres psycho-médicosociaux (CPMS) et les services de promotion de la santé à l'école (SPSE)

Les CPMS et les SPSE, en tant qu'acteurs scolaires, sont considérés par la circulaire 4550 comme ayant un *rôle privilégié* d'interface entre l'école et les associations externes actives dans le domaine de l'EVRAS. En fonction des objectifs particuliers poursuivis par l'établissement scolaire et de son projet EVRAS global, ceux-ci ont la possibilité de proposer des animations cohérentes qui peuvent s'y intégrer.

Il n'y a cependant pas d'obligation, ni pour les CPMS et les SPSE de répondre à la demande (cette réalité est liée au nombre et à la grande diversité de leurs missions pour des moyens limités), ni pour les établissements scolaires de faire appel à eux. Cependant, la circulaire insiste sur l'intérêt de solliciter ces services en vue de la construction d'un projet EVRAS : *Une telle démarche favorisera la mise en place de « temps » EVRAS adaptés au mieux aux besoins et aux attentes des élèves, dans le cadre du projet d'établissement.*⁴

Les centres de planning familial (CPF)

Les CPF sont rattachés à l'une des quatre fédérations ayant diverses sensibilités : la Fédération des Centres de Planning et de Consultation (partenaire de la Mutualité chrétienne), la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial, la Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes ou la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial. Ils sont composés d'équipes pluridisciplinaires et leur mission de prévention peut se faire soit dans le cadre scolaire, soit en extrascolaire (ex : festivals, événements...).

Les animations dans les écoles sont construites en fonction des demandes de la direction ou de l'équipe éducative, que ces demandes soient spontanées ou suscitées par le CPF. Ceci tant pour le maternel que le primaire, le secondaire, les Hautes écoles ou le spécialisé.



comment ?

“ Il arrive trop souvent dans les textes qui définissent l'EVRAS que l'un des termes soit oublié ou que les dimensions «relationnelle» et «affective» soient substituées à la dimension «sexuelle». ”

Les autres associations proposant des animations EVRAS

Il existe un grand nombre d'associations qui proposent des animations EVRAS aux écoles, payantes ou gratuites en fonction de leur subventionnement ou de leur (in)capacité à prendre en charge leur action par elles-mêmes. Comme les fédérations de CPF, elles auront chacune leur tendance idéologique (plus ou moins marquée) et leur champ d'activité. Il peut aussi bien s'agir d'organisations dont l'objet est d'explorer les différences de genre, les stéréotypes, que d'associations sensibilisant à la question du harcèlement, de la violence.

Une série d'associations travaillent autour des maladies sexuellement transmissibles (MST) quand d'autres tablent davantage sur le relationnel, l'estime de soi, la parentalité avec parfois des accents d'inspiration culturels ou cultuels. Il peut aussi être question de droits et devoirs (droits de l'enfant, droits de l'Homme, droit à l'image...), de l'expression de ses idées, ressentis et sentiments (débats d'idées, pleine conscience, prise de parole en public...). Et nous devons renoncer ici à l'exhaustivité tant le champ est large et complexe (civisme, assuétudes...).

L'EVRAS, KEZAKO ?

« La vie relationnelle, affective et sexuelle est au cœur de l'existence tant individuelle que collective. Elle s'inscrit à la fois dans la sphère privée (la famille, les relations amicales puis amoureuses, le couple, les pairs...) que dans la sphère sociale (la culture d'appartenance, l'école, les activités de loisir, les médias...). Elle inclut de multiples dimensions (psychologique, sociale, émotionnelle...) et se fonde sur la coexistence de valeurs et de traditions diverses, qu'elles soient familiales, culturelles, philosophiques ou religieuses.

L'EVRAS est avant tout une éducation à la vie dans ses multiples dimensions (affective, émotionnelle, relationnelle, sociale, culturelle, biologique, sexuelle...). Elle vise à éduquer l'enfant ou le jeune, tant sur le plan de son développement relationnel que de son épanouissement personnel ainsi que sur tout ce qui favorise le vivre-ensemble et un climat scolaire serein. Le rôle de l'école est bien d'éduquer et non de solutionner les problèmes de la société.

L'EVRAS se fonde sur le respect de soi et des autres, sur la tolérance, sur l'accueil des différences comme source d'enrichissement, sur l'ouverture à l'altérité et sur la construction du bien-être identitaire. Elle contribue à l'épanouissement personnel, au développement de relations de qualité et à l'apprentissage du vivre-ensemble.



© Pixabay

Elle participe au développement de l'esprit critique des élèves afin de les aider à devenir des citoyens responsables. Ces démarches éducatives, initiées dès le début de la scolarité, constituent une base indispensable pour aborder ultérieurement les réalités vécues à l'adolescence.

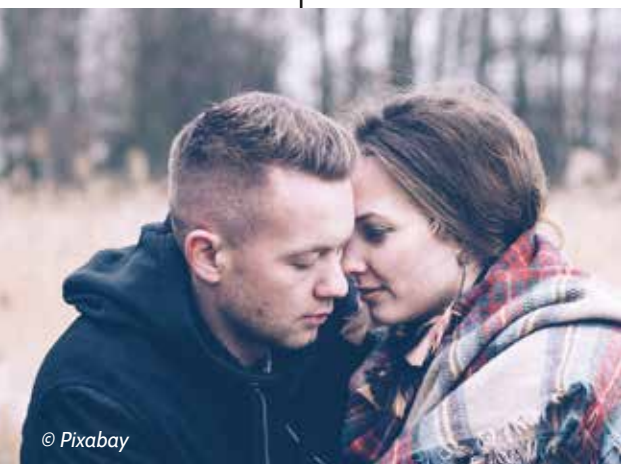
L'EVRAS est par conséquent un processus global, une démarche éducative diversifiée, adaptée au contexte spécifique de chaque école et s'inscrivant tout au long de la scolarité.»

Circulaire n°4550 du 10/09/2017



LA DIMENSION SEXUELLE : UN INCONTOURNABLE POURTANT COMPLEXE

A l'occasion de la définition du terme «EVRAS», nous avons pointé la tendance à réduire ou à subordonner l'EVRAS à la seule dimension sexuelle. Il ne faudrait pas tomber dans le schéma inverse et nier l'impact de la sexualité sur les relations sociales et affectives comme sur le ressenti individuel de chaque personne, avec des questions propres à chaque âge, à chaque stade du développement. Plus encore, on peut penser qu'un certain nombre d'enfants n'auront pas accès à quelque forme d'éducation à la sexualité en dehors du cadre scolaire et qu'il y a donc une base commune à transmettre via l'école. Ceci dans un cadre bien déterminé et connu à l'avance, lequel garantirait à la fois le respect de l'individu en fonction de son développement et de ses besoins/attentes, mais aussi de ses sensibilités personnelles, culturelles, culturelles...



© Pixabay

L'EVRAS, tout au long de la scolarité et dans une perspective globale, est complexe et nécessite une attention particulière. L'éducateur, lorsqu'il fait de l'EVRAS avec ses élèves, est non seulement confronté à des réalités très individuelles et personnelles, touchant parfois à l'identité et

à l'intimité, mais est aussi constamment soumis à des aspects moraux, éthiques, symboliques, normatifs... Il n'est dès lors pas étonnant de constater que de nombreux acteurs de l'école, qu'ils soient enseignants, éducateurs, directeurs... éprouvent un certain malaise à aborder l'EVRAS dans le cadre scolaire, en particulier lorsqu'il s'agit d'aborder la sexualité. L'école a pourtant désormais la mission de former les élèves en la matière.

LA DIMENSION SEXUELLE : UN INCONTOURNABLE QUI DÉRANGE ?

L'EVRAS, dans le cadre scolaire, a ses partisans et ses détracteurs. Une enquête qualitative à l'intention des parents menée par l'UFAPEC dans le courant du mois d'avril 2017 a révélé une grande disparité quant aux attentes en matière d'EVRAS. Si une nette majorité des répondants étaient favorables à une EVRAS à l'école, certains parents, focalisés sur la seule dimension sexuelle de l'EVRAS, estimaient que celle-ci n'avait absolument pas sa place à l'école et devait être strictement réservée à la sphère familiale.

Si l'EVRAS divise autant, c'est qu'elle confronte les valeurs familiales, nécessairement plurielles/multiples, avec les valeurs les plus véhiculées au sein de la société, pas toujours en phase l'une avec l'autre.

On sent une très grande méfiance des parents à l'égard d'idéologies, quelles qu'elles soient, qui pourraient entrer en conflit avec leur modèle éducatif. Les minorités sont particulièrement réticentes à l'idée d'une EVRAS formatée, à visage unique.

De nombreux parents, à ce propos, émettent une crainte : que le pouvoir politique et législatif diminue l'autonomie d'action des acteurs de l'école, par exemple via une labellisation contraignante des intervenants externes. Nous reviendrons plus loin sur les enjeux de ce projet de labellisation.

ORGANISER UN PROJET EVRAS AU SEIN DE L'ÉCOLE

S'il y a bien une idée qui a fait consensus auprès de tous les acteurs de l'école et chez les intervenants EVRAS que nous avons rencontrés, c'est la nécessité de développer dans chaque école un projet EVRAS construit, réfléchi et pensé comme continuum tout au long de la scolarité. Avec le jeune au centre des préoccupations. Il s'agit d'abord de répondre à ses attentes et à ses besoins en fonction de son développement⁵.

La construction d'un tel projet d'école peut s'organiser en interne exclusivement. Elle peut aussi se faire en collaboration avec les CPMS et SPSE ou avec des intervenants externes. Il est par ailleurs possible de développer des cellules EVRAS dans les écoles. Ces cellules sont constituées de personnes-relais, membres de l'équipe éducative, dans l'idéal formées et recon nues dans la spécificité de leur rôle, qui coordonnent l'action EVRAS au sein de l'établissement scolaire. Le directeur peut faire partie de cette cellule mais ce n'est pas une obligation.

Lorsqu'un projet EVRAS se construit dans une école, d'autres points d'attention sont nécessaires. Il s'agit d'abord de veiller à ce que ce soit un véritable projet collégial. Tout enseignant doit se sentir impliqué et

⁵ Cette dimension est essentielle pour l'UFAPEC. Dans l'étude consacrée à l'EVRAS en août dernier, le fait de mettre le jeune au centre du projet EVRAS est la première revendication qui apparaît dans le positionnement de l'UFAPEC. Cf. LONTIE, M., L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) : Quels enjeux et perspectives ?, Etude UFAPEC n°13.17, Août 2017. Les positionnements se trouvent aux pages 34 à 37.



© Pixabay

être un participant actif à l'animation (qu'il soit présent ou non lors de ladite animation). Les enseignants sont parfois peu impliqués dans le choix et la discussion avec l'intervenant extérieur et il arrive que l'enseignant critique le spécialiste après l'animation. C'est important de penser à l'avant et à l'après.

Si le projet EVRAS prend nécessairement sa source dans le projet d'établissement et dans les projets éducatif et pédagogique auxquels doivent souscrire les parents à l'inscription, il semble indispensable que

celui-ci soit soumis de manière régulière à l'avis des parents via le Conseil de participation (CoPa). Cela doit permettre au directeur d'école, qui prend toujours les décisions finales, d'entendre les enthousiasmes et les réticences des parents (et des autres acteurs de l'école). Cela permettra sans doute aussi une plus grande adhésion de leur part, en conscience des motivations qui ont déterminé les contours du projet. Cela permettra enfin une première information aux parents de la part de leurs représentants au CoPa.

UNE EVRAS DAVANTAGE BALISÉE ET CONTRÔLÉE ?

Le projet de labellisation

Certains souhaitent une labellisation contraignante. Selon eux, il est nécessaire de dresser une liste arrêtée d'intervenants externes EVRAS. Les chefs d'établissement seraient tenus de se limiter à cette liste. Mais une telle labellisation va nécessairement réduire les possibilités de champs d'investigation de l'EVRAS au nom de l'égalité d'information. Elle pourrait gommer la diversité des approches au nom d'une égale (in)formation pour tous. On le voit d'emblée, la labellisation n'est donc pas anodine en termes de liberté d'enseignement, de droit de minorités, de liberté de conscience...

Par contre, il reste aussi évident que l'EVRAS à l'école est indispensable et qu'une série de thématiques doivent nécessairement pouvoir être abordées tout au long du parcours scolaire des enfants, à leur bénéfice d'abord, à celui de la société ensuite : le sentiment amoureux, les questions de sexualité en lien à la santé, l'identité sexuelle, les stéréotypes de genre, le respect, la violence en couple ou en groupe, la puberté...

L'INFORMATION AUX PARENTS

Que préconiser en matière d'information aux parents ? Si l'on part du principe que l'EVRAS est un incontournable dans le cursus scolaire de chaque enfant, dans son intérêt premier et dans l'intérêt commun, et que l'on considère le parent comme un véritable partenaire de l'école dans l'éducation de son enfant, il est évident que l'EVRAS doit avoir une place particulière dans le cadre du partenariat école-famille.

Au-delà d'une information vis-à-vis de chaque parent sur les enjeux de l'acceptation du projet d'établissement et des projets éducatif et pédagogique à l'inscription, au-delà de la révision (l'adaptation) du projet d'établissement et de sa soumission à l'avis du CoPa au minimum tous les trois ans et de l'intérêt que nous venons de souligner de soumettre le

projet EVRAS à l'avis du CoPa, on peut préconiser une double information :

- Une information globale annuelle qui décrit les grandes lignes du projet EVRAS de l'école en tant que continuum et les programmations ponctuelles d'animation avec quelques précisions sur le contenu, les objectifs et les intervenants (sans préciser la date exacte de l'animation).
- Une information spécifique lors des animations ponctuelles à distribuer via les journaux de classe le jour-même de l'animation avec davantage de précisions sur le contenu, les objectifs et les intervenants.

Cette double information doit permettre aux parents de se préparer à un échange avec leur enfant pour continuer le processus d'éducation à la maison.



© Pixabay

Ceci étant dit, les écoles ne doivent-elles pas rester libres dans le traitement qu'elles souhaitent insuffler pour ces différentes thématiques en fonction des valeurs inscrites dans leurs projets d'établissement et leurs projets éducatifs ? Dans le respect des lois, bien entendu, et avec la possibilité pour tout chef d'établissement de sortir de son école les intervenants qui ne répondront pas aux attentes formulées au préalable.

Une convention en guise de label non contraignant ?

Cela n'interdit pas une forme de labellisation, non contraignante, qui pourrait prendre l'aspect d'une charte ou d'une convention. Cette charte ou convention, qui devrait être reconnue par l'ensemble des acteurs de l'école (pouvoirs organisateurs, enseignants, parents et élèves au minimum) et qui pourrait positivement être construite avec les acteurs EVRAS subventionnés (comme les PMS et les Plannings Familiaux), déterminerait un code de conduite attendu pour les animations EVRAS dans le cadre scolaire. Ceci en vue de garantir le respect de la place et de l'identité de chacun, de son développement, de ses convictions et de ses valeurs dans la mesure où ces dernières sont également respectueuses de celles d'autrui.

Pour en savoir plus, lire l'étude complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 13.17 L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) : Quels enjeux et perspectives ? Les positionnements de l'UFAPEC sont repris en pages 34 à 37.

Les intervenants EVRAS seraient invités à signer cette charte ou convention et ainsi à s'engager à en respecter les termes. La charte ou convention serait un élément supplémentaire pour permettre aux écoles d'opérer un choix s'ils décident de s'adresser à des intervenants externes.

POUR CONCLURE...

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle est un domaine complexe, parfois sensible parce qu'il fait intervenir des aspects relatifs à l'intime, aux valeurs, aux différences... Elle est pourtant incontournable. A l'école en particulier, parce que les apports de l'environnement familial et socio-culturel vont être très inégaux et variables d'une personne à l'autre.

Dans la construction de sa vie relationnelle, affective et sexuelle, tout enfant, toute personne, va rechercher des lieux de confiance qui puissent répondre à ses questions et à ses attentes. Le plus grand risque est qu'il n'en trouve pas.

“ L'un des grands enjeux de l'EVRAS est donc d'être inclusive : que chacun puisse s'y retrouver, se sentir reconnu dans sa différence, même si celle-ci n'est pas connue des autres, et de pouvoir exprimer ses avis ou inquiétudes dans les limites imposées par le respect de l'autre et des autres. ”



© Pixabay

Nous nous trouvons aujourd'hui face à un triple risque : le risque de continuer à avoir des écoles qui font peu de cas de l'EVRAS ; le risque d'avoir des écoles qui proposent une vision très limitée de l'EVRAS, faisant appel à des intervenants externes militants (quel que soit la nature de ce militantisme) de manière exclusive et proposant ainsi une vision de l'EVRAS à sens unique ; le risque enfin d'enfermer l'EVRAS par des mesures contraignantes imposées par des dispositions législatives qui empêcheraient les écoles de construire un projet EVRAS à la fois varié et en accord avec les intentions de leurs projets pédagogique, éducatif et d'établissement.

Le Pacte pour un enseignement d'excellence insiste sur l'autonomie des directions d'école et des établissements, qui doit s'accroître en Fédération Wallonie-Bruxelles ; une labellisation de l'EVRAS serait en totale contradiction avec cette attente des acteurs de l'enseignement. Par contre, il est évident que cette autonomie est assortie d'une responsabilité forte : celle de faire en sorte que les attendus soient rencontrés. Il est donc grand temps que tous les établissements scolaires qui ne disposent pas d'un projet EVRAS construit de manière réfléchi et cohérente s'attellent à la tâche.

Au niveau local, les parents peuvent aussi être des partenaires dans la construction du projet. L'école a tout à gagner à susciter l'avis des parents et à obtenir leur adhésion dans la construction de leur projet EVRAS. La mise en place du projet EVRAS au sein de l'établissement scolaire devrait s'accompagner d'une information indispensable aux parents afin que la discussion puisse, le cas échéant, se poursuivre en famille. Car, finalement, écoles et familles ne poursuivent-elles pas un seul objectif : que chaque enfant puisse grandir et s'épanouir dans un parcours scolaire réussi et trouver les équilibres nécessaires à son bonheur ?

Atelier EVRAS lors de la Table-Ronde de rentrée 2017

Lors de cet atelier, nous avons pu débattre avec les participants autour des enjeux de l'EVRAS soulevés dans ce dossier. Deux éléments ont particulièrement retenu l'attention :

- la possibilité pour les parents d'investir la question de l'EVRAS via le projet d'établissement et le Conseil de participation (CoPa), d'une part ;
- l'intégration de la publication de l'étude de l'UFAPEC dans l'actualité politique et son impact sur les débats au sein de la Commission éducation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'autre part.

L'UFAPEC ABORDE DES QUESTIONS D'EVRAS DANS D'AUTRES ANALYSES SUR WWW.UFAPEC.BE/NOS-ANALYSES/

20.17 *Les relations amoureuses des jeunes (de 12 à 21 ans) sont-elles violentes ?*, France Baie.

Comment nos ados gèrent-ils leurs relations amoureuses ? Chez les adultes, il existe des violences conjugales. Qu'en est-il chez les jeunes ? La manière de vivre leurs relations amoureuses va-t-elle impacter leur identité et leur façon d'exercer leur citoyenneté ? L'égalité hommes-femmes et la lutte contre les violences conjugales sont les principes mêmes de notre démocratie et du respect d'autrui.



© Pixabay

27.17 *En quoi les images érotiques et pornographiques des écrans influencent-elles le comportement des jeunes ?*, Dominique Houssonloge.

En quelques décennies, notre rapport à la sexualité a basculé. Autrefois de l'ordre du tabou et de l'interdit pour les jeunes, le sexe s'expose aujourd'hui dans notre quotidien par l'hypersexualisation des médias et par l'explosion de l'industrie du porno désormais accessible aux jeunes par un simple clic. En quoi cela influence-t-il les représentations des jeunes en matière de sexualité ?

28.17 *Presque 50 ans après mai 68, les jeunes sont-ils libres dans leur sexualité ?*, Dominique Houssonloge.

Qu'en est-il de la sexualité des jeunes un demi-siècle après mai 68 ? Nos jeunes ont-ils gagné une liberté jusque-là interdite ? En sont-ils plus épanouis, mieux préparés à la vie de couple ? Pour certains, la révolution sexuelle de mai 68 a été bénéfique en termes de bien-être et d'émancipation. Pour d'autres, cette liberté sexuelle a été poussée à l'extrême et répond à de nouveaux prescrits sociaux.

Michaël Lontie



« La spécialité de notre école est de recevoir tous ces jeunes en blessure scolaire qui nous arrivent amochés, brisés par le système, en perte de confiance totale en eux et envers le monde adulte. Nous avons développé des dispositifs d'écoute et de parole : les SSAS¹, les conseils de tous, la semaine du bien-être, le conseil de citoyenneté, des jeux de rôle et de coopération. Nous sommes connus pour nos projets innovants, notre créativité. »



Christophe Quittelier est directeur de l'Institut des Métiers de la Construction et de l'Environnement depuis 20 ans. Son établissement situé à Erquennes est une école secondaire de l'enseignement spécialisé² accueillant plus de 220 élèves âgés de 12 à 21 ans dont 60 % relèvent de l'enseignement de type 3 (troubles du comportement).

Dans tout votre travail auprès du jeune, quelle place est donnée à la relation aux parents ?

Ce que je vais dire, tout le monde va être d'accord avec moi. Mais dès qu'on veut opérationnaliser la chose, cela devient plus compliqué dans le milieu scolaire actuel. Si on n'a pas la conviction intime que les parents sont des partenaires indispensables et qu'il incombe à l'école de professionnellement se mettre en question pour créer ce partenariat, alors on n'y arrive pas. Nous devons, en tant que professionnels, créer du lien avec ceux qui entourent le jeune. L'essentiel est d'avoir l'intime conviction que les parents sont des partenaires.

Au lieu de parents, je préfère parler d'entourants. Tout ça bouge tellement, la réalité est celle-là... Souvenons-nous de toute la controverse par rapport aux fêtes des mères et des pères. Dans nos classes, qui a encore son papa ? Qui a encore sa maman ? Quels sont les relais actuels du jeune ? La famille parentale classique a toujours été un des relais de l'école. L'école doit se mettre en réflexion. Est-ce que les parents sont des partenaires ?

“ Dans certaines écoles, ils vont dire que, si vous donnez la main aux parents, ils vont prendre le bras. Le système scolaire a peur de la parole, de l'échange et préfère rester dans son fonctionnement. ”

Comment se passe le moment de l'inscription ? Est-il utilisé à profit pour donner de bonnes bases au partenariat ?

Une inscription à l'IMCE, cela prend plus d'une heure. On prend le temps de rencontrer le jeune et ses entourants. Il y a de la musique dans le couloir. Isabelle, du service social, commence l'entretien et je les rejoins en fin de rencontre. On offre toujours du café aux parents. Tout cet accueil, avec le sourire, c'est important ! Les entourants sont écoutés et on essaie d'aller dans l'émotionnel pour dépasser les discours de politesse. On essaie d'aller vers un contrat humain plutôt qu'un contrat scolaire en symbolisant cela par un trépied. Un bougeoir à trois pieds est offert. Je leur dis que ces trois pieds représentent les parents, le jeune et l'équipe éducative. Si un des pieds casse, ne joue pas le jeu des autres, cela risque de prendre feu. Les entourants sont touchés par cette image. On leur précise que chacun, dans sa sphère, doit agir.

“ Nous, notre responsabilité c'est de faire en sorte que votre enfant trouve son chemin dans la vie. C'est notre boulot. Vous, c'est votre préoccupation, on va donc s'entendre. ”

J'ai horreur de rencontrer les entourants seulement quand il y a un souci. Je veux les rencontrer avant ! « On a besoin de vous puisque vous connaissez votre enfant. » J'essaie vraiment de reposer le parent dans ce qu'il est et dans ce qu'il peut nous apporter.

Pour les entourants, c'est souvent un chemin du combattant avant d'arriver chez nous. Combien de fois ont-ils été convoqués pour le comportement de leur enfant ?



Transposables de l'école

Comment changer cela ? Comment leur faire comprendre que c'est possible ? Les photos que l'on peut voir dans les couloirs de l'école, ce sont des jeunes qui étaient amochés à 14 ans mais qui sont qualifiés et ont un travail maintenant. On dit ça aux parents, c'est important de leur montrer que c'est possible. Il faut leur redonner de l'espoir, de la confiance. Le jeune, lui, reçoit une lampe de poche et on lui dit qu'il va trouver son chemin dans la vie chez nous.

Qu'est ce qui est mis en place durant l'année scolaire pour faire venir les parents à l'école ?

Il y a les réunions de parents classiques. Pour la première réunion, on obtient 55% de présence. A la deuxième réunion de parents en mars, ils sont moins (40%). Et pour la dernière réunion en juin, on est dans les 60-65% de présence. On est assez satisfaits du déroulement des soirées et du nombre d'entourants lors de nos réunions.

Trois fois par an, on organise des journées classes ouvertes. Les cours se donnent et les entourants peuvent venir y assister. C'est génial parce que, pour certains parents, c'est difficile de venir à la réunion de parents. Cela représente trop de souvenirs négatifs pour eux. Ils vont venir à la réunion de parents pour entendre quoi ? Que cela ne va pas avec leur enfant à l'école ? Venir aux classes ouvertes, c'est regarder comment cela se passe à l'école au quotidien. Les entourants assistent aux cours ; découvrent qu'on a de superbes ateliers et que les élèves font des choses extraordinaires.

Le premier jour de l'année scolaire avec les nouveaux, on demande aux entourants de rester la matinée pour découvrir le projet de l'école et on partage un barbecue ensemble à midi. Nous pensons que la convivialité est le meilleur moyen d'entrer en contact.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la relation aux parents ?

Comme, dans toute école, nous avons malheureusement, malgré toutes nos démarches, des entourants qu'on n'arrive pas à voir même quand on va à leur rencontre. Souvent, c'est dans des milieux forts amochés au niveau social. A l'inverse, on a des entourants qui surinvestissent et sont tout le temps-là, pour le moindre truc, qu'il faut apaiser.

Je suis en permanence d'écoute dans mon bureau pendant les récréations, pour les jeunes. Quand un parent vient se plaindre que son enfant se fait ennuyer à la récréation, je leur demande s'ils n'ont pas invité leur enfant à venir m'en parler. Je précise alors que je peux comprendre

que le jeune ne soit pas venu m'en parler parce qu'il n'a pas encore confiance en moi ou aux membres de mon équipe. Mais, ensemble, avec les entourants, on va lui faire comprendre qu'il peut venir nous parler. Et cela désamorçait les choses. « J'ai besoin de vous, la prochaine fois demandez-lui s'il est venu me voir. » Et là, on responsabilise le jeune. Il faut au moins un an avant que le jeune ose venir me voir, c'est tout un travail de remise en confiance.

“ Tout notre projet pédagogique est basé sur le réapprentissage de l'écoute et de la parole. Cela concerne les parents aussi, évidemment. On peut ne pas être d'accord sur certaines choses, mais au moins on se rencontre et on discute. ”

C'est une rééducation pour certains parents de leur faire comprendre qu'on a besoin d'eux et qu'ils peuvent venir nous parler.

On a une difficulté réelle d'avoir des parents au conseil de participation. Je ne sais pas expliquer pourquoi. On s'y prend peut-être mal mais je ne sais pas quoi faire pour les faire venir. On a essayé de profiter d'un drink pour fêter les désignations des élèves délégués de classes et d'ensuite faire une réunion du conseil de participation. Je pense que c'est une bonne formule de passer par le jeune et le fait de le féliciter ensemble.

POUR CONCLURE...

Il n'y a pas de recette miracle. Si la relation est ce qu'elle est dans notre école avec les parents, c'est grâce au dispositif mis en place. On a affaire à un public amoché, à des entourants eux-mêmes dans des situations personnelles terribles. On est très aidants par rapport à certaines situations familiales tout en essayant de rester dans nos limites.

Toutes nos bonnes pratiques sont transposables dans une école ordinaire ! Il y a cependant un grand questionnement à avoir dans l'enseignement sur la place du parent et les rapports de force. C'est un chantier qui doit être évoqué dès la formation initiale et lors de la formation continue. S'interroger sur la place des parents à l'école entraîne une réflexion sur les valeurs : l'empathie, le non-jugement, la reconnaissance de l'autre, de la différence, des richesses de chacun. Il y a vraiment un changement de paradigme à avoir dans l'approche de l'autre. Je redis ma conviction que les parents sont des partenaires incontournables et que c'est de la responsabilité professionnelle de chaque école de leur donner une place.

Propos recueillis par Alice Pierard



« Titres et fonctions » : des impacts j

Dès le 1^{er} septembre 2016 est entré en vigueur le décret réglementant les titres et fonctions¹. Cette réforme concernant le personnel de l'enseignement, pensée et souhaitée depuis plusieurs années, définit les diplômes reconnus pour enseigner (titres) et le statut des enseignants (fonctions). Quels sont les effets de ce décret dans les établissements scolaires ? Avec quelles conséquences sur la scolarité des élèves ?

UNE RÉFORME NÉCESSAIRE

Dans un souci de qualité et d'efficacité, le décret a pour objectifs de :

- revaloriser la fonction ;
- garantir le fait que l'enseignant a un diplôme adéquat pour enseigner ;
- adapter la liste des titres aux diplômes actuels de l'enseignement supérieur ;
- assurer une plus grande équité entre enseignants et harmoniser la réglementation entre les filières et les réseaux d'enseignement.

Une distinction est faite entre trois niveaux de titres à rattacher aux fonctions : les titres requis, les titres suffisants et les titres de pénurie.

Le décret prévoit de donner priorité aux détenteurs des titres requis, puis suffisants et enfin de pénurie.

Le système mis en place par la réforme prévoit la priorité au « primo-recrutement ». Cette notion de « primo-recrutement » signifie le recrutement d'un nouveau membre du personnel ou de quelqu'un qui n'a pas assez d'ancienneté pour être temporaire prioritaire et/ou « nommable » dans sa fonction. Pour ce type de recrutement, le pouvoir organisateur doit d'abord chercher à engager un porteur de titre requis avant de se tourner vers un porteur d'un autre titre.²

Épuiser les listes prioritaires et favoriser le primo-recrutement prouve que personne n'est lésé. Ce fonctionnement implique l'utilisation obligatoire d'une base de données unique pour le recrutement primoweb.be.

SOURCE DE PERTURBATIONS

Des directions surchargées

La lourdeur des démarches et les difficultés administratives engendrées par l'utilisation de [primoweb](http://primoweb.be) diminuent la disponibilité des directions pour exercer leur fonction première : le leadership pédagogique.

L'on peut constater sur le terrain des retards dans l'organisation des équipes, des blocages dans le recrutement, des difficultés de pourvoir à des remplacements temporaires, une perte d'autonomie dans la

constitution des équipes. Il y a une contradiction entre le discours et les objectifs du Pacte pour un enseignement d'excellence concernant l'autonomisation et la responsabilisation des directions des écoles et ces dispositions décrétales.

Des enseignants remerciés, d'autres instables

L'application du décret a pour conséquences :

- un éclatement de la charge de travail sur plusieurs établissements (selon la diversité des matières et titres requis pour le secondaire mais aussi selon le nombre d'heures associé à une matière) alors qu'un horaire complet dans une même école favorise les projets collectifs et permet un meilleur accompagnement au quotidien des élèves ;
- une instabilité et une fragmentation des équipes au risque d'en étouffer le dynamisme ;
- le remerciement d'enseignants pour faute de diplôme requis alors qu'ils sont compétents et aiment leur travail ;
- des formations qui ne se trouvent plus dans la liste des titres.

Tous ces éléments contribuent à une dévalorisation de l'être humain alors que le décret a, parmi ses objectifs, celui de revaloriser la fonction enseignante. N'y a-t-il pas avant tout une personne à valoriser derrière cette fonction ?

Des cours non donnés

La réforme affecte la scolarité et le bien-être des élèves concernés par l'absence d'enseignants pour une partie ou l'ensemble de leurs cours. Comment peut-on accepter que des élèves, tant du primaire que du secondaire, se retrouvent plusieurs semaines, voire des mois, sans enseignant pour l'un ou l'autre cours ? Cela peut avoir un réel impact sur l'assimilation des matières et la suite de leur scolarité !

Le bien-être et la réussite de tous les élèves sont les enjeux essentiels de notre système scolaire. Il est important pour ces élèves de bénéficier du programme et des cours prévus afin de permettre la continuité de leur parcours scolaire et de faire un choix réel concernant des options, la poursuite d'études et la recherche future d'emploi.

usqu'en classe



DES ASSOUPLISSEMENTS INDISPENSABLES

Partis politiques, réseaux d'enseignement, syndicats, directions, parents... les demandes émanent de partout afin d'agir pour répondre aux difficultés apparues dès la rentrée 2016.

Dans leur communiqué de presse du 21 septembre 2016, la FESec³ et la FéADI⁴ réclament des mesures urgentes concernant les traitements du personnel, l'utilisation efficace et fiable de primoweb et l'éclatement des charges des enseignants sur plusieurs établissements.⁵

Des parents nous ont contactés concernant la situation spécifique de leur école et le fait que leur enfant se retrouve sans enseignant pour l'un ou l'autre cours. Dans certains cas, ils ne comprenaient pas comment cela pouvait prendre autant de temps pour avoir un remplaçant et s'inquiétaient des apprentissages de leur enfant dans le cours concerné.

Dans le courant de l'année scolaire 2016-2017, des assouplissements ont été mis en place temporairement et prolongés à plusieurs reprises. La dernière circulaire en date prévoit les assouplissements pour l'année 2017-2018.⁶ Il semble par exemple judicieux que les demandeurs d'emploi se proposent de manière proactive plutôt que d'obliger les directions à contacter tous les candidats ayant les titres requis, puis suffisants et enfin de pénurie. Faudrait-il envisager à terme une révision du décret ?

Ces assouplissements doivent assurer le bien-être des élèves en vue de leur épanouissement, de leur réussite scolaire et d'un réel choix pour leur parcours de vie.

Témoignage d'Olivier, 34 ans, détenteur d'une licence en histoire⁷

Après différents contrats dans l'enseignement de 2009 à 2012, Olivier a développé une expérience professionnelle et un amour du métier d'enseignant. Il a eu l'occasion de travailler dans plusieurs établissements et d'y enseigner diverses matières (histoire, géographie, français, religion et sciences humaines) à différents degrés du secondaire.

Depuis notre rencontre en 2013, il a eu un contrat de remplacement cette année-là et s'est redirigé ensuite vers le monde associatif. Dans une première asbl, il a maintenu le lien avec l'École en faisant des animations en classe et en donnant des formations aux enseignants.

« Ce travail m'a donné envie de retrouver une place dans l'enseignement. Je me sens bien en classe. J'aime partager des apprentissages, enseigner un savoir, développer l'intérêt des jeunes pour une matière. Mon contrat s'étant terminé en juin 2017 et n'ayant pas de titre pédagogique, le nouveau décret joue en ma défaveur pour trouver un emploi dans l'enseignement. »

Olivier s'est effectivement lancé à la recherche d'un emploi et inscrit sur primoweb. Démarche qu'il n'a pas jugée de toute facilité vu la complexité de ce site de recrutement. Il trouve dommage que le site et le nouveau système ne prennent pas en compte l'expérience pédagogique. Expérience qui, selon lui, a plus d'importance qu'un titre pédagogique.

Il pourrait passer l'agrégation s'il voulait absolument enseigner, mais y renonce à contrecœur. Plusieurs questions le taraudent concernant cette formation et ce diplôme :

- « Quelle est la valeur réelle de l'agrégation universitaire ?
- Comment passer l'agrégation en travaillant ailleurs que dans l'enseignement (cours en journée, stages) ?
- Cela vaut-il la peine de passer l'agrégation pour avoir le titre requis pour un cours de deux heures par semaine ?
- Pourquoi un historien ne pourrait-il plus donner le cours de géographie alors que la matière au programme est une formation géographique et sociale ? »

Travaillant actuellement dans une asbl à vocation pédagogique, il pense dire tout haut ce que nombre de ceux ayant passé l'agrégation disent en privé : « *l'agrégation ne vaut pas grand-chose, c'est sur le terrain qu'on se forme et qu'on développe des compétences pédagogiques. Il est aberrant que le décret ne prenne pas en compte l'expérience acquise. Comme pour tout métier, le titre seul ne fait pas la compétence !* »



³ Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique

⁴ Fédération des Associations de Directeurs de l'Enseignement secondaire catholique

⁵ FESec et FéADI, « Enseignement secondaire – réforme des titres et fonctions : des ajustements indispensables », communiqué de presse du 21 septembre 2016.

⁶ Circulaire n°6252 relative à la réforme des titres et fonctions « prolongation des assouplissements de formalités administratives pour le premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018 », 27 juin 2017.

⁷ Olivier avait déjà témoigné en 2013 dans le cadre de notre analyse Changement de cap : pourquoi pas prof ?, Analyse UFAPEC N°03.13, mars 2013.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 24.17 Décret « titres et fonctions » quelle influence sur les classes ?



Voler de ses propres ailes : plus diffi

L'âge moyen d'envol du cocon familial se situe autour de 26,7 ans pour les hommes et 25,4 ans pour les femmes¹. Différentes raisons sont à l'origine de cette prise d'autonomie plus tardive : le taux de redoublement, la nécessité de connaître plusieurs langues, l'allongement des études, la crise de l'emploi, l'accès au logement... Mais toutes les familles ont-elles les moyens d'héberger aussi longtemps des enfants devenus grands et sans ressources ? Comment les jeunes vivent-ils ce séjour prolongé ? Et les parents ? Les familles seraient-elles contraintes de compenser un désinvestissement de l'état ?



© Pixabay

La crise économique de 2008 étant passée par là, la course à l'emploi est devenue impitoyable. Il n'y a pas d'emploi pour tous et les employeurs plus exigeants veulent des travailleurs expérimentés et polyglottes. François Deblander, permanent à Infor Jeunes depuis treize ans, explique les chiffres élevés de chômage des jeunes par de multiples causes : « Le manque de formation en est évidemment une. Mais ce n'est pas le seul facteur. On ne peut pas ignorer que le marché de l'emploi est bouché, qu'il n'y a pas assez d'emploi pour tous. Et qu'il existe en plus une discrimination à l'embauche. La faible expérience professionnelle, c'est aussi un élément qui revient tout le temps. Enfin, certains employeurs ne reconnaissent pas des compétences qui ne sont pas attestées par un diplôme »⁴.

Il y a aussi un effet boule de neige par le fait que beaucoup de jeunes ne trouvent pas un emploi à la hauteur de leurs qualifications. Ils se rabattent alors sur des postes pour lesquels ils sont surqualifiés, ce qui entraîne que les personnes disposant de moins de formations n'ont plus accès à ces emplois. Isabelle Franck, chargée d'études à Vivre Ensemble, a été frappée dans son travail de recherche sur la pauvreté et les jeunes en Belgique par l'apparition d'un nouveau type de pauvreté : (...) il existe aussi une pauvreté des jeunes issus de la classe moyenne, qui ont un diplôme parfois élevé, mais qui « rament » pour trouver un emploi stable leur permettant de faire des projets. A Bruxelles et en Wallonie, près du tiers des moins de 25 ans sur le marché de l'emploi est au chômage⁵.

POURQUOI CETTE AUTONOMIE PLUS TARDIVE ?

Pour Guy Bajoit², sociologue, être jeune aujourd'hui est beaucoup plus difficile que de l'avoir été il y a trente ou quarante ans. Les jeunes sont confrontés à deux changements majeurs et contradictoires de notre société : d'une part, elle les fait rêver via la télévision, la publicité, le cinéma, l'école, la famille, les amis, etc., et, d'autre part, elle est de plus en plus inéquitable et ne leur permet pas de réaliser leurs rêves. Selon lui, notre modèle économique et social a évolué vers un système néolibéral qui repose sur trois piliers :

- la compétition : la performance, l'autonomie individuelle, la créativité, l'imagination, la flexibilité ; il faut courir et gagner ; vive les winners et tant pis pour les losers ;
- la consommation : pour être « quelqu'un », pour exister dans la société, il faut acheter et avoir ; il faut se procurer tous les gadgets technologiques que les entreprises vendent et les renouveler chaque fois qu'elles produisent un nouveau modèle ; et pour cela, il faut s'endetter, puis travailler pour payer ses dettes ;
- la communication : il faut « être dans le coup », être connecté avec le monde entier : surfer sur le web, chatter sur internet, envoyer des SMS, se faire des « amis » sur Facebook, voyager, être mobiles...³

MESURES POLITIQUES ET PERTE DE CONFIANCE

Face à un premier emploi de plus en plus difficile à décrocher, les mesures prises ont été dans le sens de l'exclusion des jeunes en-dessous de 21 ans trop peu diplômés, de l'exclusion des jeunes de plus de 25 ans trop diplômés, d'un allongement du stage d'insertion... Toutes mesures qui contraignent les jeunes à faire appel à la solidarité familiale ou aux CPAS ou alors à sortir des faisceaux de l'aide sociale et à devenir des

¹ European Commission, Youth in Europe, a statistical portrait, Luxembourg, 2009.

² Sociologue, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain.

³ BAIJOIT Guy, op.cit.

⁴ <http://www.bxlbondyblog.be/emploi-jeunes-ue-2017/>

⁵ Propos de Isabelle FRANCK recueillis par LETOCART, François, *Les jeunes en Belgique : une génération pauvreté ?*, Vivre ensemble.



Belgique aujourd'hui qu'hier ?

NEETs⁶. Depuis 2012, le jeune doit avoir obtenu son diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou avoir plus de 21 ans pour entrer dans les conditions du stage d'insertion. Or, en Wallonie, pour l'année 2016, 10,3 % des 18-24 ans avaient quitté l'enseignement avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire supérieur. En région de Bruxelles-Capitale, le taux est de 14,8 % en 2016⁷.

Par ailleurs, la condition maximale d'âge pour accéder au stage d'insertion va à contre-courant d'autres mesures comme l'allongement des études, le taux de redoublement remarquablement élevé en Belgique, des exigences linguistiques et de formations de plus en plus élevées dans le chef des employeurs. Si le jeune trouve du travail directement après la fin de ses études, tout va bien, mais pour tous ceux qui sont en recherche d'emploi, la galère commence.

Les jeunes sont, depuis 2012, soumis à des évaluations lors de leur stage d'insertion ; ils doivent prouver qu'ils recherchent activement un emploi dans un contexte d'offre inférieure à la demande. Manon Lengler, conseillère en orientation pour les jeunes entre 18 et 25 ans à la Mission locale de Schaerbeek, explique combien les jeunes se retrouvent piégés par cette double contrainte : il n'y a pas de travail, trouve un travail.

En Belgique, les stratégies d'activation prennent deux formes : le contrôle et l'accompagnement. En termes de contrôle, nous avons franchi une étape non négligeable depuis janvier 2015 avec un durcissement considérable des conditions d'accès au chômage. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans revenu du jour au lendemain, dans un contexte où ironiquement, les opportunités d'emploi « convenables » ne font que diminuer⁹.

Face aux réticences des employeurs à engager des jeunes sans expérience professionnelle, ces derniers se sentent bien impuissants et perdent peu à peu confiance en eux-mêmes. Ne pourrait-on pas œuvrer à une société plus accueillante pour nos jeunes générations en mettant en place des stages de qualité, rémunérés, offrant une protection sociale ? Ne serait-il pas urgent de donner une première chance aux jeunes demandeurs d'emploi et de reconnaître leurs compétences même si celles-ci ne sont pas attestées par un diplôme ? Comment développer un accompagnement d'insertion socio-professionnelle de qualité qui constituerait un tremplin et non, comme trop souvent actuellement, une manière détournée de contrôler et exclure sans tenir compte des réalités du terrain ? En tant qu'adultes, nous sommes tous responsables de la manière dont les jeunes trouveront ou non une place dans notre société.

Anne Floor

C'est comme ça : 25 ans est « l'âge limite » où vous perdez plusieurs avantages qui vous permettraient de participer à la collectivité malgré vos maigres moyens. Les autorités publiques vous punissent -sans dérogation possible- pour vos erreurs de parcours, votre envie de réaliser un doctorat après vos cinq années universitaires ou encore vos années à l'étranger pour parfaire une langue-oui, ce multilinguisme qu'on nous vend sans cesse comme primordial pour se démarquer sur le marché de l'emploi. Si vous n'avez pas la chance d'avoir des parents aux revenus généreux, derrière vous, mieux vaut terminer définitivement votre cycle à 24 ans⁸, dénonce Jonathan Dehoust, étudiant en sciences politiques.

Pour aller vers l'autonomie, un jeune a besoin de plusieurs choses.

Une famille qui lui apporte l'éducation et la sécurité matérielle, un réseau amical et social positif, une scolarité réussie et, surtout, de la confiance en soi.

Quand un ou plusieurs éléments de ces éléments font défaut, l'entrée du jeune dans la vie adulte sera difficile¹⁰.

⁶ Neither in employment nor in education and training : jeunes qui ne sont ni à l'emploi ni à l'école ni en formation.

⁷ <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/abandon-scolaire-precoce-parmi-18-24-ans/>

⁸ DEHOUST, Jonathan, 25 ans, étudiant : la galère, LeVif.be, 01/12/2016. <http://www.levif.be/actualite/belgique/25-ans-etudiant-la-galere/article-opinion-579799.html>

⁹ LENGLER, Manon, *Les jeunes et l'emploi : à qui de s'activer ?* Observatoire belge des Inégalités.be, août 2016.

¹⁰ Propos recueillis par LETOCART, François, op. cit.



Nous recevons régulièrement des appels téléphoniques ou des courriels nous interpellant sur le fonctionnement de notre système scolaire. Les demandes émanent tant des parents, des grands-parents que d'enseignants ou autres acteurs du monde scolaire. Nous vous partageons ici deux questions qui nous sont parvenues depuis la rentrée scolaire. Nous publions également nos réponses dans l'espace FAQ sur notre site (espace accessible aux membres en ordre d'affiliation).

Vous avez d'autres questions liées au fonctionnement de l'école de vos enfants ? Nous sommes là pour y répondre. N'hésitez pas à nous contacter par mail à anne.floor@ufapec.be ou au 010/42.00.50.

Un parent nous a interpellés sur l'absence de cours de natation dans l'école primaire de ses enfants. Les écoles primaires sont-elles obligées d'organiser des cours de natation ? Comment faire en sorte que l'école en organise ?



Les écoles primaires n'ont pas d'obligation à organiser un cours de natation pour leurs élèves¹. Pour certaines écoles, l'organisation de ces cours s'avère fort compliquée pour des raisons d'accessibilité géographique, de disponibilité des piscines...

Par contre, ces cours de natation sont **obligatoires au premier degré du secondaire**². Au terme de ce degré, les élèves passeront d'ailleurs une épreuve certificative portant sur la compétence « nager 25 mètres dans un style correct ». L'organisation de cette épreuve implique donc que les écoles secondaires organisent des cours de natation au premier degré.

Sachez également que les frais liés à l'accès à la piscine ainsi que le coût du déplacement pour se rendre à la piscine peuvent être réclamés aux parents d'élèves. Ces activités doivent être inscrites dans le projet pédagogique ou le projet d'établissement et les frais liés à celles-ci réclamés au coût réel³.

Si vous souhaitez la mise en place de cours de natation dans votre école, vous pouvez interpellier le conseil de participation à ce sujet. Précisons par ailleurs qu'il n'est évidemment pas question pour les écoles secondaires de mettre des conditions de niveau à l'accès au cours de natation qu'elles organisent au premier degré.

Allocations d'études - Bon à savoir :

1/ Cas exceptionnels et demande tardive :

Les demandes d'allocations d'études secondaires et supérieures pour l'année scolaire 2017-2018 devaient être introduites pour ce 31 octobre au plus tard. Il existe cependant des cas exceptionnels qui justifient d'introduire une demande plus tard (avant le premier mars de l'année académique pour laquelle l'allocation est sollicitée) :

- 1° le décès de la ou de l'une des personnes pourvoyant à l'entretien de l'étudiant ou en ayant la charge;
- 2° l'hospitalisation, pendant trente jours consécutifs au moins, du candidat, ou de la ou de l'une des personnes pourvoyant à l'entretien de l'étudiant ou en ayant la charge;
- 3° la perte de l'emploi principal de la ou de l'une des personnes pourvoyant à l'entretien du candidat ou en ayant la charge. Ces motifs ne peuvent toutefois être pris en considération que si les situations invoquées se sont produites après le 1er juillet précédant le début de l'année académique envisagée.
- 4° l'information tardive du candidat de ses résultats de l'année d'études antérieure ou de toute délibération concernant son admission dans l'année d'études envisagée, pour autant que ce retard soit imputable exclusivement aux autorités habilitées à décider de ces résultats ou de cette admission.
- 5° la situation de passage conditionnel du demandeur, pour autant que la délibération portant sur les matières de l'année académique antérieure ait lieu avant le 15 février de l'année académique pour laquelle l'allocation d'études est demandée.
- 6° l'inscription dans une année académique, après le 31 octobre, pour autant que celle-ci soit autorisée légalement.

2/ Si vous tardez à recevoir une réponse pour votre demande d'allocations d'études ou si vous n'arrivez pas à joindre l'administration pour connaître l'état d'avancement de votre dossier

Vous pouvez contacter le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles Tél : 0800 19 199 - 081 31 19 11 ou Rue Lucien Namèche 54 à 5000 Namur ou courrier@le-mediateur.be avant qu'une décision n'ait été rendue lorsque, par exemple, vous n'arrivez pas à joindre cette administration ou lorsque vous estimez que le délai de traitement de votre dossier est déraisonnable...

Anne Floor

¹ Circulaire n° 4237 du 13/12/2012 sur l'organisation des cours de natation dans l'enseignement fondamental ordinaire

² Circulaire n° 4280 du 29/01/2013 sur l'organisation et l'encadrement du cours de natation dans l'enseignement secondaire ordinaire.

³ Circulaire n°4516 du 29/08/2013 sur la gratuité de l'accès à l'Enseignement obligatoire, p.6.

Plans de pilotage : un changement majeur !

Le Pacte pour un enseignement d'excellence est entré dans une première phase de concrétisations. Nous avons abordé dans notre précédent numéro ce qu'il en est au niveau des maternelles. Dans cette rubrique, nous allons maintenant nous intéresser à un changement majeur dans la vision du pilotage et de la gouvernance des écoles.

Dans les cinq axes stratégiques déployés dans l'avis n° 3 du groupe central du Pacte, le deuxième retient notre attention aujourd'hui. Il s'agit d'arriver, avec cet axe, à *Mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisation accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles, en augmentant le leadership du directeur et en valorisant le rôle des enseignants au sein de la dynamique collective de l'établissement.*

Avant de décrire ce que cela recouvre, voyons quelle est la situation actuelle. Chaque école doit aujourd'hui rencontrer des objectifs déterminés par le pouvoir central (pouvoir régulateur) et leur mise en œuvre est contrôlée par l'inspection. La Commission de pilotage du système éducatif veille à ce que soit mis en place des indicateurs permettant ce contrôle et assurant les ajustements nécessaires à une évolution positive de notre enseignement. Tout cela vaut donc pour chaque école, qu'elle soit située à Tournai ou à Vielsalm, à Bruxelles ou à Walcourt...

“ Avec le Pacte, le contexte et la réalité de chaque école seront pris en compte dans la détermination d'objectifs particuliers propres. ”

L'avis n° 3 du groupe central est très clair : *Nous préconisons une approche nouvelle de la gouvernance de notre système éducatif qui favorise l'implication de ses acteurs, mise sur leurs compétences et leurs initiatives. Ceci nécessite une responsabilisation renforcée des acteurs de l'enseignement par rapport à ses résultats, en dehors de toute logique bureaucratique. Une telle logique de responsabilisation implique plus d'autonomie pour les acteurs, plus de soutiens dans l'exercice de leurs missions, mais aussi une dynamique collective plus forte autour d'objectifs précis et d'un pilotage renforcé au niveau de l'établissement, des niveaux intermédiaires (bassins scolaires, fédérations de P.O., etc.) et de la régulation du système scolaire dans son ensemble par le Gouvernement et ses services.*

“ Cette nouvelle approche implique que chaque établissement scolaire précise son plan de pilotage. ”

Si les objectifs généraux restent fixés par le gouvernement, chaque école va établir son plan en déclinant les objectifs spécifiques que l'école se propose de mettre en œuvre pour atteindre les objectifs généraux. Comme on peut le lire sur le site du Pacte¹ : *Le plan de pilotage définit les différentes stratégies de l'école concernant, par exemple, la réussite des élèves, la lutte contre l'échec et le décrochage, les outils numériques, l'accès à la culture et aux sports, la promotion à la citoyenneté, l'orientation, les discriminations, l'intégration des élèves à besoins spécifiques, le travail en équipe, la formation du personnel, la collaboration avec les parents.* Ce plan, une fois construit dans une dynamique participative et collaborative entre direction, PO et équipe éducative, assistés par des conseillers pédagogiques, sera ensuite discuté avec l'administration. Ceci à partir d'un dialogue avec un délégué aux contrats d'objectifs (DCO) qui sera en charge d'écoles d'une même zone et connaîtra donc bien le contexte spécifique de sa zone.

Ce plan, une fois conclu, sera la feuille de route de l'école, pour six ans, avec un moment d'évaluation intermédiaire au bout de trois ans. Cette évaluation intermédiaire devrait permettre les réajustements nécessaires en vue de rejoindre les objectifs fixés. Au bout de six ans, un nouveau plan est établi pour les six années suivantes. Dans la procédure d'évaluation de la concrétisation des plans de pilotage, **il est prévu que les parents, comme tous les acteurs de l'école, aient leur mot à dire, dans sa discussion au Conseil de participation.** Nous sommes heureux que l'autonomie de chaque établissement scolaire, nécessaire à la réussite de chaque enfant, soit reconnue et que le point de vue des parents soit considéré comme pertinent dans le processus.

Bernard Hubien

¹ <http://www.pactedexcellence.be/index.php/2017/04/07/pilotage-et-evaluation-travailler-a-long-terme-et-ajuster/>



Quand **Evras** débarque au quotidien dans les classes...

Une approche « pastorale » au quotidien pour prendre soin du jeune à l'école ?

Atelier différencié d'orthographe, dans le célèbre manuel « Bled » : grand calme. Sandrine travaille p. 155, édition 1985. « M'sieur, c'est quoi, les mœurs ? » ; aussitôt et sans même lever la tête, une autre élève répond : « C'est des caresses. » Gyro-phare dans ma tête, mais silence : on ajuste simplement par le dictionnaire... Toutefois je m'informe plus loin : l'affaire est en cours là où il le faut par les personnes adéquates...

Un élève de douze ans très nerveux au matin de la première réunion avec les parents : « M'sieur, ma mère viendra avec une amie... » La maman me dit : « Je vous présente ma compagne. » : un couple vraiment solidaire et soucieux de la scolarité du jeune, mais la séparation d'avec le papa est récente et le gamin éprouve des difficultés avec ce bouleversement dans sa vie, qu'il n'accepte pas du tout. Le lendemain matin : « Alors, Monsieur ? » « Antoine, tu as des parents formidables » Juste un sourire de sa part et la journée continue, plus la semaine, plus sereines...

Cette semaine-là, notre classe est semée de dessins érotiques. On observe... Un matin avant le cours, un élève me tourne un peu autour : « M'sieur, je peux vous demander, quand on regarde des films X avec mon cousin, enfin, euh... il y arrive, moi pas, c'est grave ? » « Et bien, je ne pense pas... écoute, vais me renseigner, je te dirai... » « Ok » ... Dont acte auprès d'un agent PMS et d'un pédiatre et retour : « Voilà... » « Ah ? Bon ! » Plus tard, il me glisse : « M'sieur, vous vous souvenez l'autre fois ? Eh ben, ça marche ! » « Félicitations mon grand ! » Il s'éloigne et revient : « On se sent un homme, hein, » « Tu parles ! » No stress... Sans doute le fruit d'une bonne confiance au quotidien et d'une juste distance...

Des questions en classe concernant le porno : « Vous savez, c'est du spectacle, avec des acteurs, payés... L'amour, dans la vraie vie, ce n'est pas ainsi... Mais surtout, jamais on n'y dit : « Je t'aime » ». Cela pose question aux élèves : pas un, pas une, admettant ouvertement vouloir faire ça, ni surtout voir ses enfants ou conjoints plus tard là-dedans...

Une direction d'école confiante accepte pour les élèves « une information sur la puberté » La proposition semble tenir le cap. Des intervenants « professionnels » tiennent auprès des jeunes des propos « éducatifs ». À la fin de la séance, distribution d'échantillons d'une seule marque connue... Info ? Promo ? EVRAS ou pas ?

Une marche en école : quelques mètres devant moi, trois jeunes filles de douze ou treize ans discutent tranquillement. Elles s'arrêtent et m'attendent : « Monsieur, à quel âge on sait qu'on est lesbienne et qu'on doit le dire ? » La question est alors nouvelle pour moi... « Je crois qu'on le sait parfois tout simplement ou qu'on le découvre progressivement... En attendant, pas le feu au lac : le temps des copines et des copains, c'est super ! Vis ta vie ! » (Je résume !)

Lorsqu'une jeune vie déjante et dérape, ce sont parfois de plus lourdes interventions à assumer en équipe de pros, et qui débordent alors de l'école...

Pas vraiment de « normes » en ce domaine, mais des balises, à l'expérience :

- nos propres représentations d'adultes ne sont probablement pas adéquates à projeter sur les jeunes...
- tout en assurant la tâche, conserver aux parents le dialogue essentiel de ce domaine d'éducation, qui tient encore à cœur de bon nombre d'entre eux...
- maintenir « l'expérience de jeunesse » dans son cadre « expérimental », sans amener le jeune à s'y pressentir « définitivement orienté » ...
- une diversité des approches se révèle enrichissante : placés devant des propositions différentes, les jeunes feront bien la balance, selon leurs désirs personnels et dans leurs contextes propres...
- vigilance quant à la question des limites entre information et lobbying dans le cadre aussi de l'offre médiatique ou littéraire à la jeunesse...

Surtout, la personne au centre, dans le respect des prescrits légaux et celui d'un exercice souhaité heureux des libertés individuelles et réciproques. L'avenir de la relation, dans un monde pluriel et selon la dynamique de l'Évangile qui inspire notre projet de réseau, plutôt que dans un « ou » souvent excluant, confrontant, réside fondamentalement dans un « et », plus accueillant et fédérateur ...

Serait-ce cela, finalement là le « cœur » d'un message EVRAS ?

Marc Bourgois

Responsable de l'équipe d'Animation pastorale scolaire

Bruxelles - Brabant wallon

Pour la Commission Interdiocésaine de Pastorale

Scolaire (C.I.P.S.)

Ressources et références :
pastorale-scolaire.net



Quels partenaires pour l'éducation sexuelle de nos enfants au XXI^e siècle ?

Hélène Romano nous propose une réflexion sur ce triptyque des temps modernes.

Si son analyse se rapporte à la France, un parallèle avec notre pays peut tout à fait se concevoir.



Au Moyen-Âge, la vie d'un enfant ne valait pas celle d'un adulte, peu de regards et d'attentions lui étaient portés. Saint Augustin disait en parlant de l'enfance : *l'état le plus vil et le plus abject de la nature humaine après la mort.*

A partir du XV^e siècle, des prémices de changement s'opèrent, son image s'améliore. Avec cette reconnaissance d'un statut nouveau apparaît la nécessité d'une éducation à la sexualité.

Au XVIII^e siècle, elle se justifie afin de pouvoir combattre le mal du siècle, à savoir la masturbation. Considérée comme un véritable fléau et tenue pour responsable d'infirmités terrifiantes, l'école met tout en place afin d'éviter les tentations : la forme des bancs, l'espace de la classe ; tout est pensé pour « protéger » l'enfant.

A la fin du XIX^e siècle, l'apparition des maladies vénériennes, qui représentent un danger pour la pérennité de la race humaine, nécessitera une autre bonne raison d'éduquer à la sexualité.

Dans le courant du XX^e siècle, la lutte contre l'avortement et plus tard le SIDA et les MST justifieront plus que jamais cette préoccupation.

Enfin, dernier combat du XXI^e siècle et non des moindres : l'apparition des écrans et des réseaux sociaux.

« De siècle en siècle, l'école s'est évertuée à tenir un discours scientifique sur la sexualité en occultant les sentiments et en privilégiant la loi d'un « pouvoir-savoir du sexe ». »

Elle ressent maintenant la nécessité de mettre en interaction à la fois les parties familiale, publique et sociétale. Le défi des institutions scolaires réside dans sa capacité à redonner de l'espace à l'intime et à maintenir la sexualité sous une forme de langage et d'échange ce qui, jusqu'à présent, n'était pas son rôle. *Reconnaître l'importance du respect du corps et le droit de dire « non » n'est en effet pas toujours compatible avec l'obéissance à l'autorité du cadre scolaire, nous dit Hélène Romano.*

Et les parents dans tout cela ? Un certain nombre d'entre eux sont opposés à la prise en charge de ces aspects à l'école, indiquant que celle-ci n'a pas à s'immiscer dans ce qu'ils considèrent comme une tâche relevant de leur compétence unique. Depuis l'apparition des écrans et des réseaux sociaux, l'approche se fait différente. Les parents se sentent de plus en plus démunis devant leurs enfants qui maîtrisent souvent bien mieux qu'eux le maniement des réseaux sociaux. D'où l'émergence d'une peur légitime pour leur sécurité. L'école leur apparaît comme la solution idéale pour pallier leurs lacunes en prenant en charge la responsabilité de l'information.

« Face à quelque chose qu'il ne contrôle plus, l'humain a tendance à l'éloigner, à le diaboliser. Mais l'école se sent bien démunie pour assurer ce rôle à sens unique. »

Il est une évidence pour les parents et tous les acteurs de l'enseignement que les écrans sont devenus incontournables et faisant partie intégrante de notre mode communicationnel. Ne pas l'accepter conduirait vers une rupture générationnelle. Le rôle protecteur des adultes est plus que jamais sollicité comme solution à cette problématique : encourager le dialogue avec les enfants et les adolescents, les encadrer, développer leur sens critique, être à l'écoute de leurs inquiétudes. Tout cela implique une dynamique relationnelle plus responsable, basée sur le respect et la confiance. C'est au prix de cet effort d'adaptation, d'encadrement et d'acceptation de ces nouvelles technologies que nos enfants pourront s'épanouir dans un avenir sécurisant.

Les parents et l'école ont plus que jamais des liens à construire ...

Fabienne Van Mello

Référence :
Hélène ROMANO –
École, sexe et vidéo –
Editions Dunod – Paris –
2014 – 232 pages – 22,35€.



Les livres sont magiques !

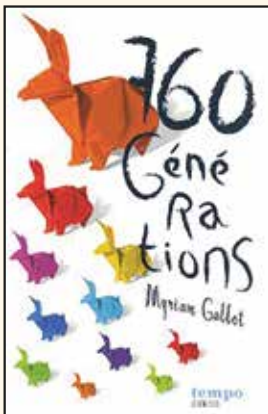
Lire un livre à votre enfant avant le coucher, par exemple, peut représenter un véritable rituel d'apaisement. Le livre permet aux enfants de s'endormir en douceur, de libérer les émotions, de faire s'envoler les mots, d'éveiller la réflexion et l'esprit critique, d'ouvrir la porte de l'imagination et du voyage, bref... de s'éclater ! C'est pourquoi nous vous proposons des ouvrages de littérature jeunesse en lien avec les thématiques traitées dans la revue pour entamer une discussion, lancer une réflexion, mettre des mots sur des sujets parfois difficiles à aborder ou simplement arrêter le temps et lire ensemble ... Bon voyage !!!



Max ne pense qu'au zizi ! / Lili a un chagrin d'amour / Max a une amoureuse

Dominique De SAINT-MARS et Serge BLOCH • Ainsi va la vie • Calligram • Suisse • 5,50 € • De 6 à 10 ans

Cette collection sous forme de bandes dessinées est une belle voie d'entrée pour les parents afin de discuter avec humour et légèreté de certaines valeurs (le respect, la sincérité...), de sentiments (jalousie, timidité...), des bonheurs et aléas de la vie, des obligations quotidiennes (le sommeil, l'hygiène...). Les auteurs, Dominique de Saint Mars -scénario- et Serge Bloch -dessins abordent sans tabou tous les thèmes et tous les problèmes qui peuvent se poser dans le monde d'aujourd'hui avec des mots et des situations claires et faciles à comprendre.



760 générations

Myriam GALLOT • Tempo • Syros • Paris • 2014 • 117 pages • 6,20 € • A partir de 11 ans

Histoire d'une amitié entre deux collégiens aux styles très différents : Florian, populaire, qui ose tout et, en particulier, faire le clown et Lucas plutôt sage et timoré. Amitié sincère dépeinte dans un style très contemporain où les deux garçons comparent leurs éducations, découvrent les filles, passent de comportements maladroits, irrespectueux à des attitudes plus naïves et tendres. Roman qui met en évidence une hyperconnection interpellante où l'accès à n'importe quelle information est possible à tout moment sur téléphone portable sans droit de regard ni contrôle parental. Un court roman très réaliste sur les jeunes ados d'aujourd'hui qui ont les mêmes questions sur le sexe depuis 760 générations..

Tu ne sais rien de l'amour

Mikaël OLLIVIER • Thierry Magnier • Paris • 2016 • 240 pages • 15,90 € • A partir de 15 ans.

Malina et Nicolas sont, aux yeux de tous, les « petits fiancés » promis l'un à l'autre depuis leur plus tendre enfance. Ils ont grandi ensemble et Malina est venue habiter chez Nicolas après la mort accidentelle de sa mère. Pourtant, Nicolas à l'adolescence s'interroge sur sa vie et la mort précoce de son père le fait basculer dans le doute sur son amour pour Malvina.

«Tu ne sais rien de l'amour» nous offre un portrait d'ado en plein questionnement face au monde des adultes, à l'amour de ses parents et à la maladie. Un beau roman initiatique qui questionne aussi le respect de l'intime.



Parle tout bas si c'est d'amour

Sophie CHERER - Médium poche - Ecole des Loisirs - Paris - 2017 (première parution en 2006) - 152 pages - 6,80 € - A partir de 13 ans

Olivier et Caroline sont deux adolescents dans la même classe de seconde et ils s'aiment. Ils sont confrontés dans cette histoire à des adultes (parents et enseignants) qui ont une approche très pratico-pratique des relations amoureuses (éducation sexuelle, prévention des risques...) mais d'amour, il en est peu question.

Ce roman nous livre une réflexion très juste sur l'amour et comment on en parle aux jeunes générations.



Théâtre Jeune Public

Festival Noël au théâtre : l'occasion d'offrir des places, cadeau original, afin d'assister peut-être pour la première fois à un spectacle vivant dont le souvenir restera vivace !

THÉÂTRE DANSÉ

Un tout petit peu plus loin

Collectif H2Oz • dès 2 ans et demi



© Nicolas Bomal

Que l'on soit petit ou grand, l'art de la scène, lorsqu'il est esthétique et surprenant, fascine. Un cube blanc est déposé sur un tapis de sol noir d'apparence monochrome. Waouh ! Il bouge tout seul et en plus il est lumineux ! Tiens ! Il se

soulève ! Oh ! Deux pieds apparaissent ! Zut ! Il se rabaisse ! Ah non... Voilà, six pieds cette fois et en cadence mais aucun visage ! Ça alors ! Le cube se déplie, il est tout plat, deux garçons et une fille, presque habillés pareillement, surgissent, hésitent à avancer. Ils s'aventurent tout de même se créant un petit chemin, un labyrinthe... Suspense... Il y aura d'autres surprises. Mais rien n'est laissé au hasard !

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Le jour de la soupe

Cie Sac à Dos • dès 4 ans

Ici, pas de crainte de se retrouver dans le noir, pas de sons tonitruants, pas de méchant loup.

Un endroit familier : une cuisine. Pas un modèle d'exposition ou de décor, une vraie, certes pas très grande, mais juste assez équipée pour y préparer réellement une crème de céleri rave...au chocolat blanc ou une omelette soufflée.

Un roi et une reine - unique signe de royauté, leur toque de chef - décident de faire un bébé. Le temps de choisir et de réunir un citron, deux clous de girofle et une manique, le prince est parmi nous et braille. Il a un doudou comme tous les petits, se sert de l'évier en guise de piscine et fête son anniversaire.

C'est tendre, succulent et cela donne vraiment envie de cuisiner, d'essayer les recettes à la maison



© Gilles Destexne

THÉÂTRE SOCIÉTAL

La guerre des buissons

Théâtre des 4 mains • de 7 à 12 ans • Mention du jury et coup de cœur de la presse

Le problème des migrants forcés de fuir et de se réfugier.

Télévision, cinéma, théâtre,

peinture s'en sont emparés pour dénoncer ce drame humain.

Cette fois, c'est par les dires de la petite Toda, fillette au minois sympathique, que nous nous rendons compte un tant soit peu de ce que c'est que d'être obligée de passer une frontière, seule, sans ses parents.

Cette création qui tente d'universaliser la question, tout en stigmatisant certains comportements, est techniquement une belle réussite grâce à sa diversité de marionnettes et de castelets.



© Nicolas Bomal

Boulou déménagement

Pan ! La Cie • de 5 à 8 ans

Qui dit déménagement dit caisses en carton ! C'est précisément ce matériau naturel et écologique qui a été choisi par Julie Annen pour nous faire part du ressenti de Boulou, un « manneke » de 6 ans contraint d'abandonner

ses amis pour suivre ses parents au pays des Helvètes. Si l'histoire est banale, l'utilisation et le détournement, par un trio de comédiens, de la cinquantaine de cartons envahissant l'espace de jeu, est tout simplement incroyable. Les voilà devenus autoroutes, immeubles, montagnes, képi mais aussi Noé (le vrai prénom de Boulou) sur son vélo, ses parents, sa nouvelle maîtresse aux cheveux blonds et son copain Santiago, partenaire de foot. Une mise en scène de boîtes qui, loin de nous mettre en boîte, nous laisse pantois et relègue au coin les webcams ou autres technologies nouvelles.



© Sarah Torrissi

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), 321 Avenue de la Couronne, à 1050 Bruxelles. Tél. 02 643 78 80 ou <http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques : www.ruedutheatre.eu



A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Le manoir infernal

2 à 4 joueurs - à partir de 6 ans - durée de 20 minutes

Quittez au plus vite ce manoir maudit ! Infesté de fantômes et d'autres curieuses créatures, ce manoir hanté vous donne la chair de poule : la seule solution pour en sortir est d'annuler cette malédiction. Placez avec adresse les éléments du jeu dans les bonnes pièces pour tenter de continuer l'aventure et fuir le manoir infernal !



When I Dream

4 à 10 joueurs - à partir de 8 ans - durée de 30 minutes

Fermez les yeux et préparez-vous à voyager aux pays des rêves le temps d'une nuit. Laissez-vous emporter par le murmure des fées et des marchands de sable, mais faites attention aux croque-mitaines qui cherchent à vous écarter du droit chemin. *When I Dream* est un jeu onirique pour toute la famille. Préparez-vous à vivre plusieurs expériences ludiques à travers le dormeur et les différents esprits du rêve ! Et rappelez-vous, il faut toujours prendre le temps de rêver.



Photosynthesis

2 à 4 joueurs - à partir de 8 ans - durée de 45 minutes

La forêt accueille de nombreux animaux en son sein. Les arbres de cette forêt ont besoin de soleil pour grandir et enrichir le milieu dans lequel ils se trouvent. Dans *Photosynthesis*, plantez des arbres en essayant de bénéficier le plus possible du soleil pour les faire grandir et gagner des points. De nouvelles graines sont produites pour élargir votre forêt, mais attention à l'ombre que les autres arbres pourraient vous faire !



Queendomino

2 à 4 joueurs - à partir de 10 ans - durée de 20 minutes

Bâtissez le plus prestigieux royaume pour attirer l'attention de la reine et remporter la partie. Organisez le développement de vos terres et construisez des bâtiments pour amasser le plus de richesses ! En tant que seigneur de votre royaume, prenez garde aux dragons qui rôdent dans les parages. Vos adversaires ne manquent pas de vous créer des obstacles. Soyez le plus malin pour vous attirer les faveurs de la reine !

